

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 6

25^e année • mercredi 9 février 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LA LUTTE CONTINUE



OLIVIER VOGELSANG

Les livreuses et les livreurs de Smood poursuivent leur combat. Les anciens grévistes traversent une période difficile et exigent la fin de l'ubérisation, de la flexibilisation à outrance et de la précarité. Avec Unia, ils ont protesté à Genève et appellent les autorités à agir. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Le travail jusqu'au bout de la nuit...

Sylviane Herranz

La porte de la fin de la pandémie à peine entrouverte par le Conseil fédéral, sous pression des milieux économiques, que les parlementaires bourgeois s'y sont engouffrés pour reprendre leurs attaques contre les droits des salariées et des salariés. Vendredi passé, la majorité de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) doublait par la droite les partenaires sociaux sur la question de l'assouplissement du temps de travail. Ces derniers discutaient, sur mandat du gouvernement, des possibilités d'adapter les horaires de certains employés dans l'ordonnance de la Loi sur le travail. Un mandat lié à l'examen par la CER-E de l'initiative parlementaire du démocrate-chrétien Konrad Graber, déposée en 2016 déjà. Cette dernière demande d'introduire un «régime de flexibilité partielle» dans

la loi, avec la non-soumission de certaines catégories de travailleurs aux articles concernant la durée du travail, le temps de repos, l'interdiction du travail de nuit et du dimanche, ou encore les suppléments de salaires pour le travail atypique. Les employés visés sont ceux exerçant une «fonction dirigeante» et les «spécialistes», actifs dans une entreprise du secteur des services. Autre exigence, la possibilité dans certaines branches de dépasser la durée maximale de travail hebdomadaire, de diminuer le temps de repos de 11 à 8 heures et d'instaurer une annualisation du temps de travail. La commission était même allée jusqu'à la possibilité de travailler 67 heures par semaine... Elle avait suspendu ses débats dans l'attente d'une solution issue des pourparlers entre patronat et syndicats. Mais vendredi, elle annonçait avoir changé son fusil d'épaule, alors que ces discussions sont toujours en cours. La CER-E indique qu'elle abandonne la voie de l'annualisation du temps de travail, privilégiée jusque-là, pour se lancer sur celle de l'exemption, pour certains salariés, de la soumission à la Loi sur le travail. Une décision qui a provoqué une levée de boucliers des syndicats. L'Union syndicale suisse (USS) dénonce une «attaque incroyable contre la santé des travailleuses et des travailleurs» mais aussi contre le partenariat social et le Conseil fédéral. Unia s'insurge en parlant d'une «érosion de la Loi sur le travail» et d'un «jeu dangereux»

avec la santé des salariés. Travailler sans limites, 24 heures sur 24, ne peut déboucher que sur des conséquences délétères: absence de vie sociale, stress, troubles du sommeil, burn-out, etc. Si, pour l'heure, la mesure décidée par la commission se limiterait aux employés ayant une fonction supérieure et à certaines entreprises du domaine des services, du conseil ou des technologies de l'information, les termes choisis sont suffisamment vagues pour inquiéter Unia. Le champ des salariés concernés pourrait s'élargir, avec par exemple les spécialistes du commerce de détail, les contremaîtres, les chefs boulangers ou les spécialistes de soins de longue durée. Cette attaque est le prélude de toutes celles annoncées en novembre 2021 par les trois principales associations patronales, l'Usam, l'Union patronale et Economiesuisse, sous prétexte d'une nécessaire «cure de revitalisation» de l'économie pour l'après-Covid. A peine le bout du tunnel perceptible, elles ont activé leurs relais au Parlement pour reprendre l'offensive contre les salariés et contre le «coût du travail». Pour y faire face, l'organisation de tous les travailleurs est cruciale. Pour la contrer, et pour que la «bella giornata» d'Ignazio Cassis ne soit pas uniquement celle de son camp... ■

PROFIL



Stéphane Blok, artiste pluriel.

PAGE 2

GENÈVE

Plus de 120 électriciens sur le carreau.

PAGE 5

TRAITE

Visibilité accrue des victimes.

PAGE 9

SYNDICALISME

Le grand tournant du mouvement.

PAGE 10

«LA MIXITÉ, C'EST MON IDENTITÉ»

Chanteur, poète et musicien, Stéphane Blok s'épanouit avec bonheur dans la diversité des supports artistiques et des genres

Sonya Mermoud

C'est un homme-orchestre dans tous les sens du terme. Un touche-à-tout atypique aussi à l'aise avec les notes que les mots. Un griot qui unit sa voix aux accents de sa guitare baryton sans frettes – comprenez au manche lisse dépourvu de repères. Un féru de pop formé à l'Ecole de jazz et de musique actuelle de Lausanne, qui s'épanouit dans nombre de registres et au gré d'amitiés de longue date, de rencontres, d'opportunités, de commandes. Un artiste accompli, également (re)connu pour ses recueils de poésie, ses scénarios de films, ses nouvelles pour le théâtre ou encore la composition de livrets de chœurs. Ce large éventail d'activités, l'homme le déploie en Suisse mais aussi dans les pays francophones. Avec notamment à la clef plus d'une dizaine d'albums dont plusieurs récompensés, des publications aux Editions Campiche et des centaines de concerts. «J'aime la diversité», résume Stéphane Blok, qui considère son éclectisme comme naturel. «Tous ces modes d'expression servent à décliner mon propos, mon esthétique.» Une approche et un talent qui l'ont propulsé colibrettiste de la Fête des Vignerons 2019 ou rappeur mélancolique scandant, sur fond de musique ethno, ses *Poèmes de la veille*, sortis en vinyle l'an passé. Une prose nourrie à la source intarissable du quotidien, «bien plus impressionnant que l'imaginaire».

SACRÉE RESPONSABILITÉ

Aujourd'hui, le Vaudois de 50 ans vient de terminer un texte relatant la Passion du Christ du point de vue de Marie et de Marie-Madeleine. Un mandat qualifié de passionnant en raison de l'originalité de l'angle choisi, concentré sur des regards féminins, et de son caractère. «C'est mon premier travail touchant au sacré. Une sacrée responsabilité. J'ai visité plusieurs édifices religieux, observé statues et tableaux. J'ai tenté dans mon domaine, avec mon savoir, de «refaire des vitraux», d'y mettre la même lumière dans ma création», illustre Stéphane Blok, précisant que l'œuvre – qui sera chantée par une centaine de femmes – sera présentée durant la période pascale dans les ca-

thédrales de Lausanne et de Genève, la basilique de Saint-Maurice et le Temple du Sentier. Dans un tout autre registre, l'artiste s'est fait le complice musical du rappeur Abstral compost. Ce dernier scande des articles remaniés du Père peinar, l'hebdomadaire anarchiste fondé à la fin du XIX^e siècle par le syndicaliste révolutionnaire et antimilitariste Emile Pouget. Le duo travaille à la réalisation d'un album et à la tournée, ce printemps, de ce *Récital de la Mistoufle*. Une misère matinée de gouaille parisienne, source de critiques acerbes contre la bourgeoisie et les exploités. La démarche n'est pas pour déplaire au libertaire Stéphane Blok, qui estime que rien n'a changé. «Ils espéraient à l'époque construire un monde plus juste. Même s'il y a eu des progrès, notre planète demeure toujours aussi inégalitaire avec ses poignées de milliardaires accaparant la majorité des richesses», constate le jeune quinquagénaire, qui utilise son pessimisme comme moteur. Qui continue à espérer «pour ne pas vivre en malheureux», même s'il pense que nous allons droit dans le mur. Et qui cultive une vision de tolérance et d'ouverture.

CRÉATEUR DE CÉRÉMONIES

«Je crois à l'horizontalité, à l'absence de suprématie d'une espèce sur une autre – nous sommes particulièrement envahis. Je suis antipartis, anti-autoritariste et je n'aime pas la morale», confie celui qui a fait sien la devise anarchiste «Ni Dieu, ni maître». L'homme exerce malgré tout son droit de vote... un peu à reculons toutefois. Et place au rang de ses valeurs cardinales le respect et la curiosité de l'autre, «celle que n'ont pas eu les Colons, celle des hommes pour les femmes, celle de l'intelligence...». Alors qu'il s'énervait face à la bêtise et les «clivants, les racistes, les ségrégationnistes de tous poils». Une attitude aussi forgée par son environnement: Stéphane Blok a grandi dans la région de Renens-Crissier accueillant une population multiculturelle. «La mixité, c'est mon identité.» Mais pas question pour autant de consacrer son travail à défendre une cause ou une autre. La création artistique est appréhendée comme une «manière d'être dans la vie». Comme une par-

ticipation à la culture, «aussi inutile qu'essentielle». «Je ne suis pas un artisan, ne fabriquant rien, mais un artiste. Je fais du vent. Je crée des cérémonies pour les personnes et vise à une forme de catharsis proche du monde onirique auquel on n'accorde pas assez d'importance. Une démarche qui évoque l'invisible, l'univers des possibles», précise Stéphane Blok, séduit par la croyance animiste, mettant de l'âme dans les plantes, les cailloux, les éléments naturels... «L'humain aime penser qu'il se trouve au sommet de la pyramide. Non, il y participe au même titre que le reste de la nature.»

MAGIE DE LA SCÈNE

Si l'artiste rencontre la même facilité à jouer, écrire ou composer et ne connaît pas l'angoisse de la page blanche, il reste habité par le doute. «Il est tout le temps présent. Ceux qui ne doutent pas me terrorisent. Mais on ne peut gravir une montagne en cédant au vertige», note Stéphane Blok qui, parmi ses activités plurielles, apprécie par-dessus tout la scène. «C'est pour ça que j'ai choisi ce métier... Pour draguer les filles», rigole le sensible et sympathique artiste, cheveux bouclés et doux dans le regard, cultivant volontiers l'humour. Plus sérieusement, ce père

d'une petite fille de 6 ans, en couple, précise adorer ces rencontres avec le public, ces moments où voix, respiration se conjuguent et vibrent... «Je ne cherche pas la reconnaissance. Je ne l'attends pas. Je me contente d'agir. La reconnaissance est une conséquence.» Et le fruit de son talent et d'un travail soutenu. Une voie artistique que Stéphane Blok affirme avoir choisi «par défaut». «Aucune profession ne m'intéressait. J'étais seulement charmé par la vie de musicien.» Enchantement jamais rompu... ■



Stéphane Blok place au rang de ses valeurs cardinales le respect et la curiosité de l'autre.

OLIVIER VOGEL/SAIG



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE CONSEIL FÉDÉRAL ET SA PETITE INDUSTRIE DE L'ARGUMENT FICTIF

Une once d'esprit cynique devrait suffire à tout être intéressé par son appartenance au monde, ces jours-ci, pour le faire sourire avec tristesse à l'idée de la neutralité comme principe helvétique fondateur. Ce statut de l'Etat qui nous implique se manifeste en effet, depuis belle lurette évidemment, mais singulièrement en ce début d'année, comme la couveuse idéale des plus massives lâchetés politiques au sens élevé de

cet adjectif, et comme un élément destructeur de nos aptitudes individuelles à la réflexion morale. Le premier événement qui m'y fait songer dans la succession de ces derniers jours, c'est évidemment la décision prise par le Conseil fédéral de ne pas déléguer l'un de ses membres aux Jeux olympiques de Pékin fraîchement inaugurés – mais au motif exclusif que l'affaire serait acrobatique à l'excès dans le contexte pandémique actuel. Quelle trouvaille rhétorique efficace! Le plan des droits humains sur lequel s'inscrit le génocide avéré des Ouïghours par le régime central, pour ne considérer que ce point de la politique chinoise, peut ainsi glisser d'un mouvement supplémentaire vers les registres de la non-référence intellectuelle et réflexive du corps gouvernemental, qui ne craint guère son glissement dans la comédie des arguments. Et ne craint pas davantage l'espèce d'enseignement dévastateur que cette comédie provoque en toute logique didactique au sein des foules, ren-

dues d'autant plus indifférentes à la noblesse des valeurs propices à la Cité. A quoi s'ajoute, au nombre des faits pareillement révélateurs, c'est confirmé depuis ce dernier week-end, la décision prise par notre pays de déplacer son bureau de la coopération de Jérusalem-Est, dont les Palestiniens espèrent encore faire leur capitale, à Ramallah qui représente leur capitale administrative *de facto*. Or l'Etat d'Israël, dont d'innombrables instances observatrices signalent l'illégalité des processus expansionnistes et colonisateurs mis en œuvre et constamment développés, avait annexé cette part de la ville en 1980. D'où son vœu manifesté constamment depuis lors, comme l'écrit *Le Temps* du 5 février passé, de «ne pas laisser s'y installer les possibles prémices d'une présence politique palestinienne». Fortifiant par ce nouvel épisode son inavouable industrie de la lâcheté souterraine, qu'il devient difficile grâce à lui de ne pas voir cousine aujourd'hui de notre concept histo-

rique de la neutralité, le Conseil fédéral l'ancre d'ailleurs encore plus fermement dans l'ordre de nos fatalités indigènes. Comme il le dit au même *Le Temps* du 5 février, le conseiller aux Etats Carlo Sommaruga remarque ainsi que «par des actes en apparence purement administratifs, on donne raison à Israël». Autrement dit le protocole administratif s'institue, dans ce cas symptomatique, comme le masque de la politique helvétique, qui est d'ailleurs une forme de non-politique empêchant elle-même l'exercice d'une pensée morale collective. C'est le tableau, et celui-ci m'incite à visiter une fois de plus cette façon d'être qui nous détermine en Suisse. La neutralité ne correspondant même pas aux définitions données à ce mot par les dictionnaires, mentionnant surtout le «choix» de ne «prendre aucun parti». Le choix, loin de la résignation, donc! Et ne correspondant pas davantage aux approches qu'en suggère l'essayiste Roland Barthes, par exemple aus-

si, nous expliquant qu'à ses yeux le désir du Neutre vise à suspendre les «ordres», les «lois», les «arrogances», les «terrorismes» ou les «mises en demeure». Rien de tout cela: la neutralité suisse est une singularité qui s'est dégradée sous les effets d'une érosion diffuse de l'autocritique et de la remise en question collectives, dont le bénéfice collatéral majeur est un moyen de propulser la nation au rang des plus admirables à l'échelle planétaire, en promouvant ces opérations internationales à gros rendement narcissique que sont les missions de bons offices entre Etats belligérants ou près d'être tels. Et subséquemment l'invisibilité supérieure de telles ou telles relations marchandes un peu vérolées, par exemple... Ce qui ne relève pas des objectifs fondamentaux assignables à cette neutralité, mais de l'intériorisation qui s'en est produite dans le caractère local. Nous ne sommes ni près de l'allégresse, ni près de l'élégance. ■

LA LUTTE CHEZ SMOOD CONTINUE

Unia et le personnel de la société de livraison appellent les autorités à agir. Il y a urgence, car les anciens grévistes traversent une période très difficile

Textes Jérôme Béguin
Photos Olivier Vogelsang

«**S**top à l'ubérisation, à la flexibilisation à outrance et à la précarité!» Des livreurs et des livreuses de Smood, des sympathisants et des syndicalistes de tous les cantons romands se sont rassemblés samedi à Genève. Autour d'un sac de livraison géant posé devant les enseignes de restauration rapide de la rue du Mont-Blanc, ils ont réitéré leurs revendications et ont signé une lettre adressée à la conseillère d'Etat genevoise en charge de l'Economie et de l'Emploi, Fabienne Fischer. Pour mémoire, face au refus de la société de livraison de repas d'ouvrir des négociations, la magistrature avait saisi début décembre la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) du canton de Genève après cinq semaines de grève dans onze villes de Suisse romande. La procédure de conciliation qui a suivi s'est conclue fin janvier par un échec. La direction continuant à se montrer inflexible et fermée au dialogue social, aucun compromis n'a pu être trouvé. Smood n'a pas non plus donné suite à une demande d'arbitrage. Certes, sous la pression, l'entreprise a annoncé vendredi dernier porter le salaire horaire de 19 à 23 francs (en incluant les vacances et les jours fériés) à partir du 26 février, augmenter l'indemnité pour l'utilisation du véhicule privé et verser 20 centimes l'heure pour l'utilisation du téléphone. Smood a également promis de mettre en place une nouvelle application permettant aux collaborateurs d'accéder à leur planning et à leur décompte d'heures. Mais les contrats ne garantissent toujours aucune heure de travail, une grande partie des livraisons réalisées dans la région lémanique par une société sous-traitante, Simple Pay, restent payées à la minute et les frais, notamment de véhicule, ne sont toujours pas intégralement indemnisés. C'est pourquoi Unia et le comité des livreurs ont décidé de relancer les actions et de se tourner vers les autorités. Car il y a urgence. Les anciens grévistes traversent une période difficile, ils voient leurs revenus et leurs conditions de travail déjà précaires se dégrader encore.

SALAIRES RÉDUITS

«En novembre, j'étais à 140 heures par mois; ces deux dernières semaines, j'ai fait 40 à 44 heures en tout, c'est presque la moitié. Pour les trois semaines à venir, je suis à maximum trois à quatre heures par soirée», témoigne Mario*, livreur à Neuchâtel. S'agit-il de représailles à l'encontre des anciens grévistes? «C'est une possibilité. Il y a aussi le fait que durant la grève, Smood a engagé de nouveaux livreurs, maintenant il y en a plus de disponibles», répond le jeune homme. Du côté de Genève, Jonathan* confirme un recrutement massif: «Au début du mois, je gagnais 100 à 150 francs par jour, mais depuis le milieu de janvier, ils ont engagé énormément de personnes et je ne touche même pas la moitié. Je travaille tous les jours de 11h à 15h et de 18h à 22h ou 23h. Hier, je n'ai eu qu'une commande en quatre heures, je n'ai travaillé que



Des livreuses et des livreurs de Smood de toute la Suisse romande, accompagnés de syndicalistes et de sympathisants, ont manifesté samedi à Genève contre l'ubérisation, la flexibilisation à outrance et la précarité. Après s'être exprimés sur leurs conditions de travail, ils ont organisé une livraison symbolique, à proximité des fast-foods de la rue du Mont-Blanc, harcelés par un employeur accroché à sa montre...

30 minutes, c'est inacceptable. Nous sommes traités comme des chiens, les gens du *backoffice* se fichent pas mal de nous! Je suis dehors dix heures par jour; lorsque je rentre le soir, je dois encore me laver et manger; je dors très peu, c'est très fatigant, j'ai l'impression de ne plus avoir de cerveau», se plaint ce livreur circulant à trottinette électrique.

«Hier, je n'ai eu qu'une commande en quatre heures, je n'ai travaillé que 30 minutes, c'est inacceptable»

«Ceux qui n'ont pas fait la grève ont plus de commandes», assure Ramzi de Nyon. «Il n'y a pas forcément une baisse des commandes, mais une attribution de *shifts* qui se chevauchent ou qui sont limités en nombre de personnes; du coup, cela nous fait moins d'heures», indique, pour sa part, Luis*, livreur en Valais. Au bout du lac, son collègue Badara témoigne avoir des problèmes avec ces fameux *shifts*, c'est-à-dire les périodes de travail qui sont proposées: «Lorsque je clique, des fois ça marche, des fois pas.» «Lorsque les grévistes ont cessé leur mouvement, ils ont automatiquement eu accès aux mêmes *shifts* que les 1100 autres livreurs et cela sans aucune distinction, affirme le porte-parole de Smood, Alex Segovia, interrogé par *L'Événement syndical*. Si certains livreurs ont constaté qu'ils avaient accès à moins de *shifts*, c'est, d'une part, parce que les *shifts* disponibles avaient déjà été pris par d'autres livreurs et, d'autre part, c'est lié à une baisse générale de l'activité dans les endroits touchés par les grèves, conséquence directe des actions destructrices d'Unia...» «La stratégie de Smood, c'est de nier jusqu'au bout. Ils ont ainsi contesté

toutes les pièces que nous avons présentées à la conciliation et tout entrepris pour faire traîner les négociations», remarque Luis.

FINS DE MOIS DIFFICILES

Dans ces conditions, on imagine que les fins de mois sont difficiles, surtout pour ceux qui travaillent exclusivement pour Smood, à l'instar de Badara: «C'est très compliqué, je vis difficilement, je n'ai aucune aide. J'espère qu'à la fin du mois, j'aurai un salaire correct avec un peu d'heures.» Mario, lui, a réussi à boucler le mois de janvier «par miracle». «Mes parents m'ont aidé encore un peu, à presque 30 ans, je n'ai pas un travail qui me permette de vivre normalement», déplore le Neuchâtelois. Après l'arrêt de la grève et l'échec de la procédure de conciliation, les grévistes ne cachent pas leur pessimisme. «Je suis réaliste, corrige Mario. Les lois suisses sont ridicules: nous avons dû travailler durant les négociations et Smood a continué à gagner de l'argent et, finalement, n'a rien lâché. Je crois qu'ils ne changeront jamais. J'espère me tromper et que la conclusion d'un contrat collectif soit annoncée dans les prochaines semaines, mais, en attendant, je cherche un autre emploi.» Ramzi est aussi un peu amer: «Nous avons espéré un changement, alors revenir sur le terrain dans les mêmes conditions, c'est difficile. Nous avons tous des obligations, des factures à payer. On ne peut pas éviter de venir, mais si demain, on a la chance de trouver un autre employeur, on n'hésitera pas.» Un certain nombre de grévistes ont ainsi préféré jeter l'éponge, ils ont trouvé un emploi ailleurs ou repris des études. Certains ont choisi de s'inscrire au chômage. Mais gare! Employé depuis deux ans par Simple Pay, au bout du rouleau, Jean* a claqué la porte à la veille de Noël. En raison de cette démission, il va être sanctionné par l'assurance chômage et ne pourra pas tout de suite toucher des indemnités.



«Je travaillais sept jours sur sept et je ne gagnais que 2000 francs par mois. Après déduction des frais, il ne me restait que 1000 francs. Si nous habitions en France, il serait peut-être possible de s'en sortir, mais à Genève, avec deux enfants, le loyer, les assurances et les impôts... J'ai passé des journées de 8h à 18h pour n'être payé que quatre heures. Ce n'était pas possible de continuer», explique ce jeune papa, qui espère maintenant trouver rapidement un emploi de chauffeur. «Si ma compagnie ne travaillait pas, nous serions à la rue. Nous pouvons dîner tous les soirs chez ma belle-mère, mais les fins de mois sont compliquées», confie-t-il. «C'est une situation dramatique, il est regrettable qu'il ne nous ait pas consultés avant de démissionner», souligne Artur Bienko, secrétaire syndical d'Unia Genève.

IMPOSER DES LIMITES À L'UBÉRISATION

Signée par les participants à l'action de samedi, une lettre va être remise au Conseil d'Etat genevois avec copie aux autres cantons romands. Vice-présidente d'Unia, Véronique Polito résume la démarche: «Nous demandons aux autorités genevoises des ac-

tions concrètes et fermes. L'ubérisation, qui mine la vie des gens et qui détruit les lois censées les protéger, doit être stoppée. Tous les moyens légaux à disposition doivent être mis en œuvre pour forcer Smood et les autres plateformes à respecter les lois et les règles en vigueur, ainsi que les salaires minimums.» Pour appuyer la demande, une entrevue avec la conseillère d'Etat Fabienne Fischer est sollicitée. Quant à la CRCT, elle a remis ses recommandations ce lundi 7 février. La Chambre soutient les revendications des livreurs et des livreuses de Smood, se réjouit Unia. Elle recommande notamment une hausse du salaire à 23 francs au moins (ou 23,27 francs à Genève), un minimum garanti de 17 heures de travail par semaine, le paiement de toutes les heures effectuées, une indemnisation correcte des frais et une répartition transparente des pourboires. Des points centraux du litige, sur lesquels nous reviendrons, et dont Unia demande la mise en œuvre immédiate. ■

* Prénoms d'emprunt.

AU TESSIN, UNIA AUX PRISES AVEC DIVOORA

Au Tessin, les livreurs soutenus par Unia sont en conflit avec Divoora, une société qui ressemble beaucoup à Smood. Les 170 livreurs de cette entreprise ne sont rétribués que durant le temps de livraison et n'ont pas un minimum d'heures garanti. Leur salaire ne se monte qu'à 35 centimes par minute. Après l'échec de négociations, Unia et le syndicat chrétien-social tessinois ont organisé un rassemblement avec des salariés le 23 décembre dans le centre de Lugano pour alerter l'opinion publique. Puis, ils ont lancé fin janvier une pétition demandant la reconnaissance complète du temps de travail, la rémunération de chaque heure effectivement travaillée, l'aménagement du temps de travail avec un minimum d'heures garanti, un système correct de remboursement des frais d'utilisation du véhicule privé et une couverture d'assurance en cas de maladie. En une semaine, la pétition a recueilli 2300 signatures montrant que la population tessinoise est sensible aux conditions de travail et aux revendications des livreurs. La pétition devait être remise jeudi dernier à l'entreprise, mais la direction a annulé la réunion prévue en dénonçant une «campagne de diffamation des syndicats». Ceux-ci ont regretté que Divoora perde l'occasion de rouvrir le dialogue et ont promis de poursuivre les actions syndicales. ■

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



**Les cours 2022 vous attendent...
Scannez-moi!**

Quelques places sont encore disponibles
pour nos cours dès mai:

Cours pour tou-te-s

La prise de décision agile

Je 24 – Ve 25.2 Morges, Hôtel La Longeraie

L'analyse transactionnelle, niveau 1

Lu 28.2 – Ma 1.3 Chexbres, Hôtel Préalpina

Gestion de conflits

Lu 21 – Ma 22.3 Chexbres, Hôtel Préalpina

Ma relation au changement – Le gérer et y faire face

Je 24 – Ve 25.3 Chexbres, Hôtel Préalpina

Ecrire sans faute

Lu 4 – Ma 5.4 Morges, Hôtel La Longeraie

Recruter des membres et renforcer le mouvement

Je 7 – Ve 8.4 Chexbres, Hôtel Préalpina

Le stress et le burn-out

Je 21 – Ve 22.4 Chexbres, Hôtel Préalpina

Cours pour membres de représentations du personnel

Nouveau - Webinaires live gratuits et ouverts à tou-te-s:

Lu 14 – Ma 15 – Me 16.3 Ste-Croix, Hôtel de France*

La traite des êtres humains et l'exploitation du travail

Sa 7.5 – 9h-13h Online

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an
sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:

www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.

Le Syndicat des services
publics (SSP) est le
syndicat des salarié-e-s
de la Confédération, des
cantons, des communes
et des entreprises privées
assumant des tâches
d'intérêt public



Nous recherchons pour notre secrétariat central à Zurich, pour
octobre 2022 ou à convenir, un-e:

Secrétaire général-e du syndicat SSP

Vous dirigez notre syndicat dans toutes les questions opéra-
tionnelles au sein de notre secrétariat central, dont les locaux se
situent à Zurich et à Lausanne. En collaboration avec les secré-
taires centraux.ales, vous mettez en œuvre les décisions straté-
giques prises par nos instances (Comité national, Assemblée des
délégué-e-s, Congrès). En coopération avec nos 17 régions, vous
veillez à ce que toutes les questions syndicales soient traitées de
manière cohérente. Dans le cadre de votre fonction, vous siégez
dans des organes de direction du mouvement syndical et partici-
pez ainsi aux débats de politique sociale en Suisse.

Profil requis

- Grandes connaissances et expérience des questions de
politique syndicale, de droit du travail et de politique sociale
- Engagement soutenu en faveur d'un service public de qualité et
vision d'avenir pour le SSP
- Expérience de direction et de collaboration avec des comités
bénévoles
- Grande résistance au stress, expérience de la négociation et
aptitude à s'imposer
- Capacité à s'adapter à différents groupes d'interlocuteurs.trices
- Disponibilité à assumer une charge de travail importante et
flexibilité
- Très bonnes connaissances écrites et orales de l'allemand et du
français; des connaissances en italien sont souhaitées

Nous vous offrons

- Une fonction de direction passionnante et stimulante
- L'engagement dans une équipe d'employé-e-s et de militant-e-s
motivé-e-s
- Des conditions de travail de qualité

Le processus de recrutement se déroule en plusieurs étapes et
se conclut par une élection par l'Assemblée des délégué-e-s/
le Congrès du SSP. Deux personnes souhaitant assumer cette
fonction en binôme (job sharing) peuvent également postuler.
Notre Présidente Katharina Prelicz-Huber (076 391 79 15) ou
l'actuel Secrétaire général Stefan Giger (044 266 52 31)
se tiennent à votre disposition pour tout renseignement
complémentaire.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, sont
à adresser jusqu'au **7 mars** à la direction de notre service du
personnel: judith.bucher@vpod-ssp.ch

Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé
pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une
«attestation de contributions de solidarité».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte
de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être
retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confir-
mant que la contribution de solida-
rité de Fr. 60.- a été prélevée sur le
salaire pour l'année passée. Pour
les membres du syndicat Unia dont
le sociétariat a duré toute l'année et
qui ont travaillé dans des entreprises
assujetties à la CCT MEM, la rétro-
cession se situe, en fonction du mon-
tant de leur cotisation de membre,



entre 200 et 307 francs
(si les cotisations de membre sont supérieures à 304 francs).

- En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est
également perdue!
- Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2022 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre person-
nellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte
de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de ques-
tions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la
région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180 000
membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions
de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre
organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous
engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe ECM (Encadrement collectif des
membres) de Genève de suite comme

Secrétaire syndical-e à 80-100% pour un CDD de 1 an

Ce que vous faites bouger

Animé-e par les valeurs du syndicalisme, vous serez amené-e
à recruter de nouveaux membres, développer la présence
syndicale dans les entreprises, organiser et accompagner
nos militant-e-s notamment par la mise en place et l'animation
d'activités syndicales dans les secteurs de l'artisanat. La
formation des militant-e-s, le conseil, la défense des intérêts de
nos membres et leur mobilisation feront partie de vos tâches.
Ensemble, vous obtenez de meilleures conditions de travail
dans l'entreprise ou dans toute la branche.

Ce que vous apportez

- Promouvoir l'action syndicale avec des expériences
professionnelles dans l'artisanat
- Communiquer avec aisance et savoir convaincre
- Capacité de fédérer un groupe et de le mener au but
- Capacité de tisser des contacts et apprécier de faire de
nouvelles rencontres
- Capacité à s'entretenir avec des personnes de milieux très
différents
- Personnalité investie, imaginative et responsable avec de la
force de persuasion
- Maîtrise de la langue française et idéalement d'une langue de
la migration, un atout

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et
de bonnes prestations sociales. Nous favorisons le travail
à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement
la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de
développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime
mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet
jusqu'au **21 février** par courriel à: jean.burgermeister@unia.ch

Pour tout complément d'information sur le poste, la secrétaire
régionale Anna Gabriel Sabate se tient à votre disposition par
courriel à: anna.gabrielSabate@unia.ch

A qualification équivalente, une candidature féminine sera
privilégiée.

**Ensemble
pour de bonnes conditions de travail**

UNIA

**SANS
MÉDIAS,
PAS DE
DÉMOCRATIE**

**OUI à la diversité des
médias le 13 février 2022**



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyn Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

PLUS DE 120 ÉLECTRICIENS SUR LE CARREAU

La faillite a été prononcée pour l'entreprise familiale genevoise Félix Badel. Accompagnés par Unia pour leurs démarches administratives, les travailleurs sont déterminés à récupérer leur dû

Manon Todesco

Tout s'est déroulé très rapidement. Le 27 janvier, la direction de l'entreprise d'électricité Félix Badel à Genève annonce à ses salariés le lancement d'une procédure de faillite. Quatre jours plus tard, la faillite est officiellement prononcée par le tribunal. Un coup dur pour les quelque 123 employés et apprentis de cette entreprise familiale, fondée en 1903 par l'arrière-grand-père de l'actuel administrateur Benjamin Badel.

SITUATION COMPLIQUÉE AMPLIFIÉE PAR LE COVID

Si les travailleurs ne s'y attendaient pas, les difficultés n'étaient pas d'aujourd'hui d'après les déclarations de ce dernier à nos confrères de Radio Lac. Benjamin Badel explique que la situation «était déjà compliquée avant le Covid» et qu'elle s'est «amplifiée» depuis. «Certains clients peinaient à payer», ajoute-t-il au micro, en précisant par ailleurs que la perte d'un gros contrat de prestataire à l'aéroport de Genève «a sans doute compté, mais ce n'est pas ce qui a fait capoter l'entreprise». A cela se sont ajoutées des erreurs à l'interne, probablement de gestion, que l'administrateur concède volontiers, et une tentative de reprise par un groupe suisse alémanique qui a échoué.

Spécialisés dans l'installation électrique, les téléseaux, l'audio-vidéo, la domotique ou encore la télématique, les électriciens, dont plus de la moitié avaient plus de quinze ans d'ancienneté, sont sous le choc. Dès le lendemain de l'annonce de la faillite, ils ont poussé la porte du syndicat Unia pour y trouver du soutien.

PRIS EN CHARGE PAR UNIA

«Nous avons accueilli entre 60 et 70 personnes depuis, informe Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe pour Unia Genève. Nous les accompagnons dans leurs démarches administratives pour l'inscription au chômage, mais aussi pour qu'ils puissent récupérer leur salaire de janvier, qui n'a pas été versé, tout comme le délai de congé et les vacances.» Certains auraient déjà retrouvé du travail, et les apprentis ont rapidement été pris en charge par d'autres entreprises, mais pour les autres, la situation est moins sereine. «Perdre son emploi, ce n'est jamais facile à vivre et plus particulièrement pour les travailleurs âgés, qui auront plus de difficultés à retrouver un travail aux mêmes conditions», regrette la syndicaliste. ■



OLIVIER VOGELSANG

L'entreprise, qui avait pignon sur rue à Genève depuis plus d'un siècle, a tiré le rideau. De nombreux salariés se sont adressés à Unia pour obtenir le versement des salaires impayés.

Pour une fiscalité solidaire

Les partis de l'Alternative et les syndicats genevois ont déposé leur initiative demandant aux plus riches un impôt temporaire afin de réduire les effets de la crise

Manon Todesco

Depuis les débuts de la pandémie en 2020, syndicats et partis de gauche insistent: ce n'est pas aux travailleurs de payer cette crise! La réalité est toute autre, et il s'avère que ce sont bien ces derniers, mais aussi les plus précaires, ainsi que les services publics et les prestations sociales qui trinquent. Afin d'inverser la vapeur, un front uni composé de syndicats et des partis de l'Alternative genevoise ont déposé le 1^{er} février leur initiative «Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes», munie de 6873 signatures sur les quelque 5400 requises. Pour rappel, cette dernière vise à réduire les effets de la crise du coronavirus en demandant une contribution, limitée à dix ans, de 0,5% aux fortunes dépassant les 3 millions de francs. «La population a réagi très favorablement aux propositions de notre initiative, s'est félicité Sylvain Thévoz, du Parti socialiste, à l'occasion d'une conférence de presse. Nous avons senti un fort enthousiasme pour demander un petit effort aux plus privilégiés, ce qui a facilité la récolte de signatures!»

Avec des écarts de richesses toujours plus grands à Genève et une forte augmentation des inégalités (moins de 1% de la population genevoise possède plus de 64 milliards de francs), cette initiative est un signal fort en faveur d'une fiscalité solidaire et plus redistributive.

ATTAQUES SUCCESSIVES

Mais aussi l'expression d'un ras-le-bol contre les cadeaux fiscaux successifs. «Il faut stopper cette "stratégie du salami" de la droite, qui consiste depuis vingt-cinq ans à faire avaler par tranches successives à la population des milliards de cadeaux fiscaux aux milieux financiers et patronaux», dénonce Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale. Et de prendre pour exemple la suppression de l'impôt sur les successions, du droit des pauvres, l'augmentation de la déductibilité des donations ou encore les réformes de l'imposition des entreprises RIE2 et RFEA. Et ce n'est que le début, avertissent les syndicats et les élus de gauche. «Le sujet de la fiscalité est criant d'actualité, car le système déjà

insuffisamment redistributif est attaqué de toutes parts, que ce soit aux niveaux communal (suppression de la taxe professionnelle), cantonal (réduction de l'impôt sur les véhicules) ou fédéral (suppression de l'impôt anticipé et du droit de timbre).»

UN IMPÔT POUR L'AVENIR

Le but de l'initiative? Renflouer les caisses des collectivités publiques afin qu'elles puissent maintenir et développer leurs prestations. «Il est indispensable de pouvoir répondre aux besoins de la population, besoins encore accrus par la crise sanitaire et sociale qui en découle», insiste Françoise Weber, du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat. Enfin, ces recettes seront indispensables aux investissements dont le canton de Genève a besoin pour mener sa transition face à l'urgence climatique. «Les plus riches ont une responsabilité, car leur empreinte carbone est plus lourde que le reste de la population, soutient Tobia Schnebli, du Parti du Travail. Au final, cette taxe supplémentaire va permettre de construire un avenir meilleur.» ■

SOLIDARITÉ KEN LOACH: «LES SALARIÉS DE DPD MÉRITENT UN SYNDICAT FORT»

«Chaque travailleur devrait avoir le droit à un emploi sûr, à un salaire qui fait vivre une famille et à aucune obligation d'heures supplémentaires. Tout le monde a le droit d'adhérer à un syndicat, aux vacances et aux congés maladie payés, et personne ne devrait être persécuté pour avoir revendiqué ces droits.» Le cinéaste britannique Ken Loach prend parti en faveur des cinq livreurs de DPD licenciés au Tessin pour leur engagement syndical. Dans un message publié sur le site du Forum Alternativo, le réalisateur de *Moi, Daniel Blake* et de *Sorry we missed you* (Désolé de vous avoir manqué) sur l'ubérisation du travail, dit soutenir «fermement ces cinq travail-

leurs persécutés». «Honte à DPD, les travailleurs méritent un syndicat fort. Aux clients, je dis: boycottez DPD jusqu'à ce que les cinq salariés soient réintégrés!» Depuis une année, Unia dénonce les conditions de travail déplorables que subissent en Suisse les quelque 900 livreurs de DPD, filiale de La Poste française. Le syndicat exige l'enregistrement du temps de travail et le paiement de toutes les heures effectuées, le respect des droits syndicaux et l'ouverture de négociations. Au Tessin, une vingtaine de chauffeurs sur environ 35 ont adhéré à Unia et un collectif local de salariés a été mis sur pied. ■ JB

POING LEVÉ

JEUX SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Par Manon Todesco

Le coup d'envoi des Jeux olympiques d'hiver a été donné vendredi à Pékin. Jusqu'au 20 février, des centaines d'athlètes vont s'affronter pour tenter de décrocher 109 titres olympiques dans 15 disciplines. Un immense rendez-vous, dont les enjeux sous-jacents vont bien au-delà du sport. Un événement que la Chine prépare depuis des mois, réglé comme du papier à musique. De la sécurité sanitaire à la sécurité publique, tout est sous haut contrôle. Pour ne pas entacher l'image qu'il souhaite véhiculer à travers les écrans du monde entier, le Gouvernement chinois s'est assuré de mettre la poussière sous le tapis. En d'autres termes, on fait taire les opinions dissidentes et on ne parle surtout pas des choses qui fâchent. La censure, quoi. Le FBI lui-même a conseillé aux participants de ne pas apporter leurs propres appareils électroniques et de préférer des téléphones prépayés, pour ne pas être victimes de cyber-surveillance.

Le directeur adjoint du comité d'organisation des JO de Pékin aura été clair: «Tout comportement ou discours contraire à l'esprit olympique, mais aussi aux lois et aux règlements chinois, sera passible de sanction.» Hors de question de voir des athlètes ou des spectateurs porter des slogans en soutien aux Ouïghours, aux démocrates hongkongais ou encore à Peng Shuai, vous vous rappelez, cette joueuse de tennis disparue de la sphère publique et des courts après avoir accusé un ancien dirigeant du régime d'agression sexuelle... Quant aux militants pour les droits humains, certains sont assignés à résidence (pour ne pas dire empêchés de sortir de chez eux) et d'autres ont vu leurs réseaux sociaux suspendus. Un harcèlement qui sévit tout au long de l'année mais qui se durcit à l'approche de grands événements internationaux comme celui-ci.

Ailleurs, la colère gronde. De nombreux pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et globalement l'Union européenne ont choisi le boycott diplomatique, même s'il est plus ou moins assumé, souvent sous couvert de situation sanitaire tendue. Des athlètes et leurs entraîneurs ont remis en question le choix de la Chine, qui, selon eux, ne devrait pas pouvoir accueillir des JO au vu des exactions commises, et qui ont aussi soulevé l'hérésie de tenir des Jeux d'hiver avec une neige 100% artificielle pour la première fois de l'histoire. Les ONG ont aussi leur mot à dire, notamment Amnesty International, qui considère que le Comité international olympique (CIO), basé à Lausanne, a le devoir de s'opposer à toute tentative des autorités chinoises de restreindre davantage les droits humains pendant les Jeux olympiques. Devant ce même siège du CIO, le 3 février, 500 Tibétains venus de toute l'Europe ont protesté pour dénoncer les «Jeux de la honte» et demander la fin des violations des droits de l'homme au Tibet. La Chine aura, malgré tous ses efforts, encore une fois été sous le feu des critiques. Le vrai problème, c'est que rien ne change. ■

«L'ANTIFASCISME EST L'AFFAIRE DE TOUS»

Crise sociale, montée de l'extrême droite, place des médias, de la gauche, des syndicats. Le sociologue Ugo Palheta apporte son éclairage sur la résurgence de l'idéologie fasciste

Propos recueillis par Guy Zurkinden

La montée de l'extrême droite, en France et au-delà, menace l'ensemble des classes populaires, alerte le sociologue Ugo Palheta*. Selon lui, les syndicats peuvent jouer un rôle moteur dans la lutte contre le retour de l'idéologie fasciste. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment définir le fascisme ?

Le fascisme est un certain type de projet politique. Il peut exister sous la forme d'une idéologie, être porté par des organisations et/ou s'incarner dans des régimes. Ce projet comporte de nombreuses variations, selon les contextes. Il y a pourtant un noyau du projet fasciste. Celui-ci réside dans l'idéal d'une régénération de la « nation » (et/ou de la « civilisation » et/ou de la « race »), par des formes plus ou moins brutales de purification. Pour renaître de ses cendres, pour faire face à sa « décadence », la nation devrait être épurée des éléments ou des groupes qui l'empêcheraient d'être « elle-même » (c'est-à-dire fidèle à une identité fantasmée), qui l'empêcheraient de retrouver sa prétendue gloire passée ou de maintenir sa puissance, mais aussi qui l'empêcheraient d'être unie – une unité imaginaire, car on sait à quel point les sociétés capitalistes sont divisées par les inégalités de classe, de genre, mais aussi ethno-raciales.

Selon vous, le fascisme est de nouveau une « possibilité » en France. Est-ce la conséquence de 40 années de néolibéralisme ?

Oui, mais la crise sociale ne suffit pas à expliquer la montée des extrêmes droites fascistes ou fascisantes. Elle n'est qu'un terrain sur lequel peuvent prospérer les idéologies nationalistes, xénophobes et racistes. Si l'extrême droite progresse, c'est que la crise sociale se conjugue à une dérive des classes dominantes, qui les amène à reprendre et à légitimer des idées d'extrême droite. Cette dérive des classes dominantes se combine avec une crise de l'alternative de gauche – qui est à la fois la conséquence des trahisons du centre-gauche et de l'incapacité de la gauche radicale à prendre le relais des partis sociaux-démocrates et communistes, en déclin aujourd'hui.

Les discours racistes se multiplient dans les débats politiques et les médias...

Dans de vieilles puissances impérialistes comme la France, le racisme structure bien des aspects de l'existence quotidienne, des institutions, de l'espace, mais aussi des mentalités. Il constitue ainsi, pour des politiciens et des idéologues se situant bien au-delà de l'extrême droite, une arme immédiatement disponible qui peut apparaître rentable: mener des campagnes contre l'immigration et les exilés, contre l'islam et les musulmans, contre les Roms peut rapporter des voix, sans rien avoir à promettre en termes de dépenses publiques. Il faut ajouter à cela qu'une partie des élites politiques et médiatiques françaises a consacré beaucoup d'énergie, ces vingt dernières années, à disqualifier et à réprimer les luttes antiracistes et celles qui sont menées depuis les quartiers populaires.

Quels sont les signaux avant-coureurs d'un processus de « fascisation » en France ?

Il y a d'abord la banalisation de la parole raciste et réactionnaire dans les grands médias (notamment privés). Les lois liberticides imposées récemment, dites « sécurité globale » et « séparatisme », constituent aussi un bon exemple. La loi « séparatisme » fabrique un « ennemi intérieur », à la fois partout

et insaisissable, au nom duquel il faudrait des mesures d'exception donnant toujours plus de pouvoir à la police. On devrait ajouter d'autres signaux: la répression ahurissante du mouvement des Gilets jaunes, avec des dizaines de mutilés, plus d'un millier de personnes condamnées à des peines de prison ferme, plus de 12 000 personnes ayant fait de la garde à vue; des manifestations violemment réprimées et empêchées, etc. Enfin, il faut ajouter ce qui se joue au sein des appareils répressifs: on a vu des policiers manifester illégalement de nuit, avec leurs véhicules et leurs armes de service; des policiers se rassembler devant l'Assemblée nationale pour faire pression sur les parlementaires; des policiers se rassembler devant Radio France pour intimider les journalistes; des policiers se rassembler devant le siège du principal parti de gauche d'opposition, La France insoumise. De même, des militaires ont largement signé des tribunes prétendant que, face au « délitement de la France » et aux « hordes de banlieue », il fallait que l'armée intervienne.

Dans ce contexte, que représente Eric Zemmour ?

Zemmour incarne plusieurs choses à la fois: la destruction du « débat public » par des médias privés inféodés à la logique du profit (donc attirés par le « buzz » que suscitent les provocations racistes et sexistes de Zemmour) et dominés par des idéologues réactionnaires et néolibéraux; une extrémisation de la droite bourgeoise traditionnelle (dont Zemmour est issu), notamment sous l'effet du sarkozysme; une réaction face à la montée des mouvements féministe et antiraciste, et une volonté de les faire taire; la montée d'une islamophobie obsessionnelle, omniprésente et conspirative (on prétend lutter contre un « complot musulman » visant à détruire la France, l'Europe, l'Occident). Zemmour est également l'arme du milliardaire Vincent Bolloré, qui bâtit un empire médiatique et veut jouer un rôle politique, dans un sens ultraréactionnaire. Dans un contexte où le Front national (FN), devenu Rassemblement national (RN), a été fragilisé par sa défaite aux régionales,

Zemmour a compris qu'une certaine radicalisation verbale pouvait être payante – d'autant plus que Marine Le Pen, dans sa tentative de séduire des pans de la droite, avait mis en sourdine les aspects les plus autoritaires, xénophobes et racistes de son discours traditionnel.

Quel est son programme ?

L'idée est simple. D'un côté, Zemmour reprend l'essentiel des propositions économiques et sociales de la droite, dans le sens de toujours plus de régressions sociales. De ce point de vue, il est un candidat de plus pour les riches, les capitalistes. D'un autre côté, Zemmour reprend les propositions du FN devenu RN, parfois en les radicalisant: l'« immigration zéro », le rétablissement de la « double peine » visant les immigrés, les allocations sociales réservées aux Français, l'interdiction du port du hijab hors du domicile, etc. Mais il y a aussi chez Zemmour une violence idéologique qui laisse présager le pire: les étrangers, les musulmans, les minorités ethno-raciales et religieuses, mais aussi celles et ceux qui défendent leurs droits (la gauche sociale et politique dans son ensemble) sont décrits comme un « parti » organisé pour détruire la France. On imagine vers quoi pourrait conduire ce type de discours, au-delà des propositions exprimées lors de la campagne.

Il y a quelques années, Zemmour a d'ailleurs pu dire à propos des musulmans que des formes de déportation pouvaient être envisagées.

Certains auteurs ont décrit le fascisme comme le choix d'une bourgeoisie apeurée face à une classe ouvrière menaçante. Or, la gauche et les syndicats semblent sur la défensive... La percée de l'extrême droite ne représenterait-elle pas plutôt une occasion de renforcer le libéralisme autoritaire pratiqué par Emmanuel Macron ?

Il est clair que la majorité de la bourgeoisie française soutient Macron et/ou le parti de droite Les Républicains. Mais les capitalistes ne sont pas une classe parfaitement homogène politiquement. Et ils ne mettent jamais tous leurs œufs dans le même panier.

De son côté, le milliardaire Vincent Bolloré soutient à fond Zemmour – certainement pas parce qu'il voudrait secrètement favoriser Macron. Ce soutien répond apparemment à ses propres options politiques ultraréactionnaires, mais aussi à l'intérêt qu'il pourrait trouver à une politique violemment anti-gauche et anti-syndicats, à une politique raciste permettant de diviser les classes populaires – mais aussi à une politique visant à rétablir l'impérialisme français là où il est menacé par des concurrents: en Afrique, où le groupe Bolloré est très présent. Plus largement, le fascisme ne parvient pas au pouvoir au moment où la classe ouvrière est la plus menaçante. Mais plutôt dans une séquence où la classe ouvrière a été menaçante mais a échoué et se trouve démoralisée, divisée, etc. On a aussi vu avec Trump et Bolsonaro à quel point les néofascistes n'ont aucun mal à inventer un « danger socialiste » ou des « complots marxistes » pour s'ériger en sauveurs de la nation.

Le dernier recours de la bourgeoisie face à une classe ouvrière qui se soulève, c'est plutôt le coup d'Etat militaire. Le fascisme, de son côté, répond à une double faiblesse politique: faiblesse de la classe ouvrière, mais aussi faiblesse de la bourgeoisie – qui amène celle-ci à livrer le pouvoir politique aux fascistes pour se concentrer sur ses affaires.

Aujourd'hui, la majorité de la bourgeoisie, en France comme ailleurs, est hostile à ce type de « solution ». Mais nous ne sommes pas au bout de la crise sociale, politique et environnementale. Dans une période marquée par autant de contradictions, il est probable que des franges croissantes des classes dominantes soient séduites par de nouvelles options promettant de sauver leur système.

Y a-t-il des résistances à la montée de l'extrême droite ?

On dit souvent que l'antifascisme est l'affaire de toutes et tous, avec raison. Le fascisme est l'ennemi de tous les exploités et les opprimés, mais aussi un allié crucial pour celles et ceux qui ne veulent pas affronter le basculement climatique. Heureusement, des résistances importantes lui font

face: des collectifs antifascistes luttent pied à pied contre les groupuscules violents d'extrême droite; les combats antiracistes (notamment contre les violences policières et l'islamophobie) ont connu des succès ces dernières années; les luttes féministes se développent à l'échelle mondiale; les Gilets jaunes ont réclamé à la fois la justice sociale et plus de démocratie; et les luttes syndicales continuent pour défendre les salaires et les conditions de travail – mais aussi pour la régularisation des travailleurs et des travailleuses sans papiers, comme l'a fait le syndicat CGT en France récemment (avec succès!).

Tous ces terrains de lutte sont importants. Mais le terrain de l'alternative politique est aussi crucial – et là, la gauche est très affaiblie. Ce qui semble certain, c'est que nous avons besoin d'une démarche articulant unité et radicalité – c'est-à-dire unité sur un projet de rupture avec 40 ans de politiques néolibérales, autoritaires et racistes.

Quel rôle les syndicats peuvent-ils jouer dans ce combat ?

Un rôle majeur. Même affaiblis, les syndicats sont les principales organisations implantées dans les classes populaires. Leur capacité de mobilisation reste importante – même dans un pays comme la France, où le taux de syndicalisation est très faible. Les luttes syndicales sont aussi le moyen de contester en actes la rhétorique xénophobe et raciste de l'extrême droite; de montrer qu'on peut gagner ensemble, sur nos conditions de travail et de vie, sans opposer nationaux et immigrés, les « nôtres » contre les « autres », comme dit l'extrême droite. Et de prouver ainsi que la grande majorité de la population a des intérêts convergents contre les classes dominantes, qui partout exploitent et oppriment. ■

* Ugo Palheta a écrit deux livres sur la question: *La possibilité du fascisme* (La Découverte, 2018) et *Face à la menace fasciste* (Textuel, 2021).

Article paru dans le journal *Services Publics* du 21 janvier 2022.



Lors de la manifestation du 24 novembre 2021 contre la présence d'Eric Zemmour à Genève venu y donner une conférence, le souvenir de la fusillade du 9 novembre 1932 a été rappelé. Ce jour-là, l'armée avait tiré sur la foule qui protestait contre la tenue d'un meeting fasciste, faisant 13 morts et 65 blessés.

MARCHE POUR LA PAIX DES TIBÉTAINS D'EUROPE DEVANT LE CIO

Jeudi dernier, des centaines de personnes ont défilé à Lausanne pour dénoncer l'octroi, par le Comité olympique, de l'organisation des Jeux d'hiver à un régime oppressif et totalitaire



De Vidy jusqu'au Musée olympique à Ouchy, des Tibétains de toute l'Europe ont manifesté pacifiquement jeudi dernier à Lausanne, juste avant l'ouverture des JO d'hiver.

OLIVIER VOGELSANG

Sylviane Herranz

À la veille de l'ouverture des Jeux olympiques, un demi-millier de Tibétains ont convergé vers Lausanne jeudi 3 février et manifesté entre le bâtiment du Comité international olympique (CIO) de Vidy et le Musée olympique à Ouchy. Venus de quatorze pays, les participants à cette Marche pour la paix des communautés tibétaines d'Europe entendaient exprimer leur «profonde déception devant l'échec du CIO à assumer sa responsabilité dans la protection des droits humains en attribuant à la Chine l'hon-

neur immérité d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver 2022. Cela malgré les nombreux témoignages d'abus dans ce pays», notent les organisateurs dans un communiqué diffusé peu avant. Au départ de la manifestation, une lettre a été remise au CIO dans laquelle ils exigent de «ne pas répéter l'erreur». «Les Jeux olympiques d'hiver de Pékin envoient au monde un message clairement fallacieux sur la réalité de la mise sous silence ou de l'élimination des dissidents qui ne seraient que produit de propagande et fausse information», notent les organisateurs, allant même jusqu'à accuser les Jeux de Pé-

kin de «Jeux du génocide». «Pour le régime chinois, les Jeux olympiques sont un moyen de promouvoir son idéologie autoritaire, alors que les peuples tibétain, ouïghour et du sud de la Mongolie continuent à endurer la répression et à faire face aux menaces pour leur survie», note encore la Communauté tibétaine de Suisse et du Liechtenstein. Elle rappelle que le Tibet est un pays illégalement occupé par la Chine et stigmatise les dirigeants des démocraties occidentales ou leurs représentants qui, en prenant part aux Jeux, «ne font pas qu'affaiblir les voix des victimes et se débarrassent de leur responsabilité

dans la protection des droits humains et la défense de leurs porte-paroles.» «En 2008 déjà, la Chine avait prétendu s'engager à respecter les valeurs olympiques (excellence, amitié et respect) qui incluent la protection des droits humains, mais l'Etat chinois et le Parti communiste chinois n'ont pas honoré leur engagement», précise un participant, réfugié de longue date en Suisse. «Les Tibétains au Tibet ont manifesté pour que leurs droits fondamentaux soient respectés mais leur appel a été réprimé par les autorités chinoises avec une extrême violence», confie-t-il, avant de dénoncer l'impunité du ré-

gime chinois et la complicité du CIO avec les nombreuses exactions commises. Il évoque «la violence systématique contre les dissidents, pour effrayer les citoyens et faire taire les témoins des graves violations des droits humains». Et accuse la Chine de vouloir faire disparaître les peuples tibétain, ouïghour et mongol ainsi que leur culture et leur passé. «Nous refusons que la souffrance de nos peuples et notre histoire soient oubliées», conclut-il, déterminé à poursuivre la lutte. ■

Israël accusé de crime contre l'humanité

Dans un imposant rapport, Amnesty International dévoile le système d'oppression et de domination infligé au peuple palestinien, qualifié d'apartheid. Israël doit rendre des comptes, exige l'ONG

Manon Todesco

L'apartheid, c'est la discrimination, voire l'exclusion, d'une partie de la population qui ne dispose pas des mêmes droits, lieux d'habitation ou emplois que le reste de la collectivité. Cela nous rappelle des sombres moments de l'histoire de l'Afrique du Sud, où la ségrégation des Noirs a été la règle jusqu'en 1991. Depuis, le droit public international l'a interdit. Un temps révolu, donc? A en croire l'ONG Amnesty International, non. Dans son dernier rapport accablant, celle-ci accuse les autorités israéliennes de crime d'apartheid contre la population palestinienne.

Le rapport de 182 pages s'appuie sur des travaux d'ONG palestiniennes, israéliennes et internationales menés en Israël, dans les territoires palestiniens occupés (TPO) ainsi qu'après des réfugiés déplacés dans d'autres pays. Les constats récurrents de saisies massives de biens fonciers et immobiliers palestiniens, les homicides illégaux, les transferts forcés, les restrictions draconiennes des déplacements, ainsi que le refus de nationalité et de citoyenneté opposé aux Palestiniens, sont, d'après Amnesty International, autant de facteurs constitutifs d'un système qui peut être qualifié de crime contre l'humanité d'apartheid tel qu'il est défini dans le Statut de Rome et la Convention sur l'apartheid. Prenons un exemple parmi tant d'autres, sans doute le plus criant: celui qui a débuté en 2018, quand des Palestiniens de la bande de Gaza commencent à organiser des manifestations

hebdomadaires le long de la frontière avec Israël, pour revendiquer le droit au retour des réfugiés et exiger la fin du blocus. Des hauts responsables israéliens ont averti que tout Palestinien s'approchant du mur serait visé par des tirs, rapporte Amnesty. A la fin de l'année 2019, les forces israéliennes avaient tué 214 civils, dont 46 enfants. «Que ce soit dans la bande de Gaza, à Jérusalem-Est, à Hébron ou en Israël, la population palestinienne est traitée comme un groupe racial inférieur et elle est systématiquement privée de ses droits. Nous avons conclu que les politiques cruelles de ségrégation, de dépossession et d'exclusion mises en œuvre par Israël dans tous les territoires sous son contrôle constituent clairement un apartheid. La communauté internationale a le devoir d'agir», a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

EN TOUTE IMPUNITÉ...

Israël doit rendre des comptes et des sanctions devront être prononcées, appelle l'organisation dans sa synthèse, qui exige également de la Cour pénale internationale qu'elle reconnaisse le crime d'apartheid et qui encourage tous les Etats à exercer la compétence universelle afin de traduire en justice les personnes responsables de crimes d'apartheid.

«Absolument rien ne justifie un système reposant sur l'oppression raciste institutionnalisée et prolongée de millions de personnes, poursuit Agnès Callamard. L'apartheid n'a pas sa place dans notre monde et les Etats qui choisissent d'être

complaisants avec Israël se trouveront du mauvais côté de l'Histoire. Les gouvernements qui continuent à livrer des armes à Israël et à lui éviter l'obligation de rendre des comptes à l'ONU soutiennent un système d'apartheid, sapent la législation internationale et exacerbent les souffrances du peuple palestinien. La communauté internationale doit reconnaître la réalité de l'apartheid imposé par Israël et étudier les nombreuses pistes judiciaires qui restent honteusement inexplorées.»

RÉPARER

Les choses doivent et peuvent changer, selon Amnesty International. Pour aller de l'avant, l'organisation demande qu'il soit tout d'abord mis fin à la pratique brutale des démolitions de logements et des expulsions forcées, qu'Israël reconnaisse le droit des réfugiés palestiniens et de leurs descendants de rentrer sur les lieux où eux ou leurs familles vivaient autrefois, et que soient accordées des réparations complètes aux victimes d'atteintes aux droits humains et de crimes contre l'humanité. «Israël doit démanteler le système d'apartheid et traiter les Palestiniens comme des êtres humains, en leur accordant l'égalité des droits et la dignité. Tant que ce ne sera pas le cas, la paix et la sécurité resteront hors de portée des populations israéliennes et palestiniennes», conclut la secrétaire générale d'Amnesty International. ■

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site: amnesty.ch/fr

EXPOSITION

L'ART AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Art et humanitaire seront à l'honneur au Forum de l'Hôtel de Ville, à Lausanne, du mardi 15 au samedi 26 février prochains. L'espace accueillera une exposition collective, «La Grande traversée», réunissant encres, gravures, sculptures et photographies, au profit de l'association SOS Méditerranée, une ONG active dans le sauvetage en mer de migrants avec son bateau-ambulance, l'*Ocean Viking*.

Les artistes Geneviève Marthaler Conne, Dominique Theurillat, Alice Schumacher-Trunz et France Schmid, partageant toutes un engagement fort avec la tragédie de l'exil, ont décidé de réitérer leur solidarité dans un geste concret. «Nos créations sont souvent imprégnées par le thème de la migration. Le long chemin de la migration et les drames que cela entraîne se retrouvent volontairement dans nos œuvres. C'est pour cela qu'a été créée cette exposition collective dont les bénéfices des ventes seront reversés à SOS Méditerranée», explique Geneviève Marthaler Conne à l'origine du projet.

L'événement sera aussi l'occasion, lors du vernissage le 16 février à 17h45, de participer à une discussion sur le thème «Aide humanitaire: quel rôle pour l'art et les artistes?» Cette table ronde réunira Caroline Abu Sa'da, directrice générale de SOS Méditerranée, Pascal Hufschmid, directeur international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que les exposantes. La modération sera assurée par l'organisateur de la rencontre, Pierre Ruetschi, directeur du Club suisse de la presse. Au centre de la réflexion: l'impact de la force de l'art pour sensibiliser le public, voire les gouvernements, à la question de l'aide humanitaire. ■ SM

Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2, Lausanne, du 15 au 26 février. Heures d'ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h30; mercredi et samedi, de 10h à 18h30. Entrée libre. Certificat Covid (2G) et port du masque obligatoires. Conférence du 16 février à 17h45, entrée libre sur inscription à l'adresse: events.ch@sosmediterranee.org



Les 60 ans de la Maison du peuple de Chauderon

La Maison du peuple de la place Chauderon à Lausanne fête son 60^e anniversaire. Le bâtiment, surnommé le Kremlin, a bien des allures soviétiques. Mais il abrite non seulement des partis de gauche et des syndicats, mais également de nombreuses associations qui se réunissent dans des salles entièrement remises à neuf en 2018-2019.

Créée au tournant du siècle passé par des organisations ouvrières de l'époque soucieuses, comme partout en Europe, d'offrir un espace de réunion, d'éducation et de culture, la Maison du peuple lausannoise a d'abord été installée dans un petit appartement de la place Saint-François avant d'être déplacée dans l'ancien Tonhalle de la rue Caroline, un vaste bâtiment contenant «une grande salle à l'acoustique excellente, d'autres plus modestes et diverses dépendances», notait l'historien Marc Vuilleumier en 1987 dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*.

C'est en 1961-1962 que la Maison du peuple prend possession de l'immeuble de la place Chauderon. Gérée par la coopérative du Cercle ouvrier lausannois, constitué des syndicats de la place et de nombreuses autres organisations, la Maison du peuple est la dernière en Suisse ayant préservé une forme indépendante. Lieu d'échanges au cœur de la ville, riche d'activités, elle est, comme le mentionne son comité, un «élément central de la vie associative locale».

Pour marquer les 60 ans de son installation à Chauderon, Le Cercle ouvrier organise le 1^{er} mars prochain une soirée sur l'histoire de la vénérable institution, son actualité et ses perspectives. Une confé-



L'ancienne Maison du peuple située à la rue Caroline 9 (où se trouvent aujourd'hui le bâtiment des Retraites populaires et l'Office des impôts) abritait un cinéma. Cette année-là, en 1934, y était projeté le film américain *La fille et le garçon*. Image de droite, la façade sud de l'immeuble actuel, en 2018, lors des travaux de rénovation.



rence sur l'origine de la Maison du peuple lausannoise sera donnée par Olivier Pavillon, ancien directeur du Musée historique de la ville. Suivra une table ronde sur le thème: «Un lieu au cœur de la vie associative et politique: quels enjeux?» Y prendront part Emilie Moeschler, municipale socialiste, Anne Papilloud, syndicaliste et membre du Cercle ouvrier, et Julien Eggenberger, député et président du Cercle. La soi-

rée sera animée par Thanh-My Tran-Nhu et Maurizio Colella, syndicaliste d'Unia. ■ SH

Conférence-table ronde: mardi 1^{er} mars à 18h30, Maison du peuple, salle Jean Villard-Gilles, place Chauderon 5 à Lausanne. Le certificat sanitaire sera requis, sous réserve des adaptations des directives en vigueur.

Sarcem ou quand des ouvriers occupaient leur usine

Le 2 juin 1976, les travailleurs de Sarcem, une société de microtechnique spécialisée dans la production d'automates à bobiner et basée à Meyrin (GE), décidaient d'occuper leur usine pour empêcher la saisie des machines. Estimant que la production pouvait se poursuivre et être écoulée, ils refusaient la procédure de faillite engagée par l'employeur. Après quatre mois d'occupation, la production pourra effectivement reprendre sous une nouvelle raison sociale. A l'occasion des 45 ans de cette lutte emblématique, les Archives contestataires organisent une rencontre le 24 février avec des participants à l'occupation et l'historienne Manon Fournier, qui reviendront sur le déroulement et les circonstances du conflit. ■ JB



«Sarcem: une improbable occupation», le jeudi 24 février à 19h au Forum Grosselin (ancienne usine Lucifer Parker, rue Jacques-Grosselin 50C, 1227 Carouge), réservation recommandée sur: reservation@archivescontestataires.ch

COURRIER

ÉCO-LOGIQUE, ÉCO-NOMIQUE OU ÉCO-SOCIAL?

Dans une récente édition de notre journal, et dans la presse romande, on nous a beaucoup parlé de la protection de la colline du Mormont et de mouvements sociaux contre le béton de l'affreux Holcim. Fervent soutien à ce mouvement et à toutes causes éco-logiques, je suis aussi un des représentants des travailleurs de la construction dans notre syndicat. Dans ce secteur, c'est le tout-au-béton qui prime, pour des raisons bien éco-nomiques. Comment allons-nous gagner notre vie si les cimenteries ferment? Comment allier défense de nos emplois et transition éco-logique? C'est une des questions à l'ordre du jour de notre dernière journée de congrès, le 26 février prochain. Quatre textes d'orientation seront débattus et, au final, un sera retenu comme notre cheval de bataille pour les quatre ans à venir par vos délégués. Nul doute qu'ils ont tous leur importance: protection contre les licenciements, réduction du temps de travail et sortie de crise solidaire sont des thèmes que notre organisation porte avec brio. Mais de nombreuses voix s'élèvent parmi nous, réclamant un avenir supportable pour les générations futures. Et c'est le sujet du texte n°3 «Pour un avenir maîtrisé». J'ai la conviction que ce dernier porte d'autant mieux les trois autres thèmes que la grande préoccupation de nombreux travailleuses et travailleurs sur ce qu'il adviendra de nos emplois dans la transition inévitable de notre société. En perte de membres depuis quelques années, il est vital que notre syndicat dépoussièr ses idées et parle à une génération bien plus préoccupée par la destruction planétaire annoncée que le taux de conversion de leur retraite. En portant un véritable projet de transition éco-sociale de notre société, nous demandons des emplois durables pour une économie locale et résiliente. Réduction du temps de travail et de déplacement, formations vers des solutions d'avenir, transports abordables, investissements responsables de nos fonds de pension, notre droit à un avenir serein doit aussi passer par un financement équitable de la reconversion éco-sociale. Sans quoi, je le crains, ce sera encore aux classes laborieuses de payer l'addition des agissements des néo-capitalistes, tout-puissants rois de l'éco-nomie d'aujourd'hui. ■ Eric Ducrey, président de la construction d'Unia Fribourg, membre des Vert-e-s et père inquiet pour le futur de son fils.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

DÉCLARATION D'IMPÔT

Pour les membres d'Unia

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2021. Cependant, nous vous informons que compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de reconduire la procédure de 2021: **1.** Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat. **2.** Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique. Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôt 2021, nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au: **0041 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 1^{er} février au 11 mars.**

Tarifs des déclarations 2021:

Membres Unia: 49 fr.

- Couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- Enfants des membres ayant salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.
- Auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier
Permanences syndicales les Jedis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'Unia Neuchâtel offre la possibilité à ses membres de remplir leur déclaration d'impôt avec son soutien. Pour des questions sanitaires, nous vous demandons de prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat au 0041 848 203 090. Pour rappel, nos horaires pour les prises de rendez-vous des déclarations fiscales sont les suivants :

La Chaux-de-Fonds: lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Neuchâtel: mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Fleurier: sur demande.

Le Locle: jeudi 17 février de 13h30 à 18h30, jeudi 24 février de 13h30 à 18h30, vendredi 18 mars de 13h30 à 18h30.

Tarifs des déclarations 2021:

- Retraité, bénéficiaire AI, étudiant, apprenti: 10 fr.
- Actif: 30 fr.
- Décès et/ou succession: 50 fr.
- Bénéficiaire PC (prestations complémentaires) ou au bénéfice de l'action sociale: gratuit

Conformément à la communication de l'administration fiscale, le délai de la déclaration est fixé au 25 février prochain.

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter le syndicat au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔT

Pour citoyens suisses et permis C.

Les membres d'Unia qui souhaitent faire remplir leur déclaration d'impôt 2021 sont invités à prendre contact avec nous au 0848 606 606 (demander le secrétariat d'Yverdon).

Pour rappel: nous n'effectuons plus les déclarations simplifiées pour l'impôt à la source (soit permis B et L).

RIVIERA – EST VAUDOIS

GROUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale le 17 mars à 10h.

A tous les retraités et toutes les retraitées de la section d'Unia Vevey Riviera – Est vaudois: vous avez reçu l'invitation pour notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le jeudi 17 mars au café du Stand de Gilamont, rue du Stand 1, à Vevey. L'assemblée se tiendra à 10h. Pour les personnes qui souhaitent rester pour le repas (à mentionner sur le bulletin d'inscription), le restaurant propose un plat du jour à 10 francs, boisson comprise.

A l'ordre du jour de notre assemblée: **1.** Accueil, salutations et liste de présences. **2.** Bilan du repas de fin d'année 2021. **3.** Présentation du programme d'activités 2022. **4.** Election statutaire de votre comité. **5.** Présentation des enjeux politiques et sociaux des futures personnes à la retraite par Arnaud Bouverat, secrétaire régional. **6.** Divers. Un apéritif clôturera agréablement cette assemblée. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux.

Pour le comité: Jean-Paul de Régibus.

VAUD: VISIBILITÉ ACCRUE DES VICTIMES DE TRAITE

Le nombre de victimes de traite et d'exploitation détectées et suivies dans le canton de Vaud a fortement augmenté au cours de ces dernières années

Textes Sonya Mermoud

Entre 2015 et 2021, douze fois plus de victimes ont été détectées, et l'an passé plus de 2000 entretiens de suivi ont été menés contre quelque 200 sept ans auparavant: l'Etat de Vaud a tiré fin janvier un bilan très positif de l'activité de l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation (Astrée). Unique structure du genre en Suisse romande, l'organisation, créée en 2015 et subventionnée par le Canton à hauteur de 1,4 million de francs par an (95%), a fait l'objet d'une évaluation externe. L'augmentation des cas constatée – 25 en moyenne annuellement contre 2 à 3 avant la création d'Astrée – n'étonne pas Anne Ansermet, codirectrice de l'association aux côtés d'Angela Oriti. «Ce n'est pas une surprise. Quand on se donne les moyens, les résultats sont là. Mais il ne s'agit vraisemblablement que de la pointe de l'iceberg.» Si le profil des personnes prises dans cette forme moderne d'esclavage varie, une constante les réunit: toutes ont fait l'objet de fausses promesses croyant obtenir dans nos frontières un travail bien rémunéré et un meilleur avenir. «En réalité, elles se retrouvent menacées, leur passeport confisqué et contraintes à des activités illicites ou forcées de travailler dans la restauration, le milieu de la prostitution, de la construction ou dans l'économie domestique», précise l'Etat de Vaud dans son communiqué. Pour les repérer, Astrée s'appuie sur un large réseau d'acteurs en contact avec des populations étrangères précaires: Etablissement vaudois d'accueil des migrants

(EVAM), Service de la population, police, inspecteurs du travail, ONG actives dans le milieu de la prostitution, Unisanté, etc. L'association bénéficie aussi du soutien d'une table ronde cantonale rassemblant plusieurs fois par an différentes institutions étatiques confrontées à la thématique.

L'AUTONOMIE AU BOUT DU TUNNEL

«Nous comptons de nombreux partenaires. Nous les avons sensibilisés et formés à la problématique. Lors de soupçons, ils nous sollicitent», précise la codirectrice. Les victimes identifiées, Astrée les invite à un entretien qu'elles accepteront ou non. «Nous devons les rassurer, garantir la confidentialité. Nous les informons aussi de leurs droits.» La structure offre à ses protégés un accompagnement (aide administrative, démarches juridiques, suivi de la santé physique et psychique, recherche d'un logement et insertion socioprofessionnelle) et un hébergement. Elle dispose à cet effet d'un foyer de neuf places et de trois appartements de transition pouvant accueillir quatre personnes. D'autres solutions alternatives peuvent encore au besoin être activées (EVAM, hôtels, etc.) «La durée moyenne de séjour oscille entre neuf et douze mois avec l'idée de poser les bases de l'autonomie.» Durant la période examinée, 123 victimes ont bénéficié d'un toit, dont 24 durant l'année dernière provenant majoritairement d'Afrique (79%), des Balkans (9%) et d'Amérique du Sud et d'Asie à parts égales. Le nombre de procédures pénales a également augmenté. Il est passé de 5 en 2015 à 46 en 2021. «Le fait d'être en sécurité et



Une constante réunit les personnes prises dans cette forme d'esclavage moderne: elles ont toutes fait l'objet de fausses promesses croyant obtenir dans nos frontières un travail bien rémunéré et un meilleur avenir. Une grande majorité des victimes sont des femmes, nombreuses contraintes à la prostitution.

d'avoir un soutien adapté à leur situation contribue à la décision des victimes de dénoncer les auteurs de la traite.» L'Etat de Vaud souligne encore la pertinence de l'approche intégrée appliquée par Astrée: une fois que leur suivi se termine, pratiquement toutes les victimes trouvent un logement et sont financièrement indépendantes. ■



Des cas de traite sont aussi présents dans l'économie domestique, la restauration ou encore la construction.

UNIA AUSSI SUR LE PONT

De son côté, Unia continue à se mobiliser sur ce dossier. Le syndicat avait activement pris part, en octobre dernier, aux Semaines d'action contre la traite (voir *L'ES* du 6 octobre 2021). «Nous avons par ailleurs été entendus sur la nécessité d'intégrer les partenaires sociaux au troisième Plan d'action national qui devrait être organisé cette année. L'Union syndicale suisse devrait donc y participer», déclare, satisfaite, Marie Saulnier Bloch en charge de ces questions à Unia. La responsable précise encore que deux journées de formation Movendo en ligne consacrées à la thématique sont d'ores et déjà programmées: le 7 mai pour les francophones et le 12 novembre pour les alémaniques. Animatrice de ces rendez-vous, Marie Saulnier Bloch a invité, pour les intéressés de Suisse romande, Angela Oriti, directrice de l'association Astrée (voir ci-contre). La structure spécialisée en la matière opérant dans le canton de Vaud «dont l'équipe, note-t-elle, fait un excellent travail». Unia projette également d'informer et de sensibiliser les secteurs professionnels concernés par la traite des êtres humains dans le cadre de conférences de branches. Cette démarche lui permettra aussi de récolter des renseignements. La campagne menée avec le Seco l'an dernier en vue d'attirer l'attention des inspecteurs du travail et du marché du travail sur la problématique a aussi montré au syndicat l'importance de poursuivre dans cette ligne et d'approfondir le sujet. Dans ce sens, Unia a prévu de publier une brochure et une vidéo d'information et de sensibilisation. «Ces supports seront destinés à la formation à l'interne, à l'ensemble des partenaires sociaux et plus largement à tout public.» ■

Dire Oui à l'aide aux médias, c'est aussi dire Non à l'avidité du camp adverse

A grand renfort d'affiches, les opposants au train de mesures en faveur des médias jouent en faveur des grands groupes et des gens de pouvoir qui espèrent affaiblir la presse indépendante

Reto Wyss

Secrétaire central de l'USS

Ils se battent pour la démocratie, l'indépendance et la crédibilité: c'est du moins ce que clament à

cor et à cri les pontes du camp opposé à l'aide aux médias. Mais dans le fond, c'est surtout d'argent qu'il s'agit pour bon nombre d'entre eux. Le leur. Mais d'où viennent donc les millions injectés dans la publicité contre les pré-

tendus «milliards du contribuable» (*sic*) pour les «millionnaires zurichois des médias», respectivement pour un Non au paquet d'aides aux médias? Impossible de le savoir réellement, puisque la transparence fait encore cruellement défaut en Suisse sur le financement des campagnes de votations et d'élections. Il est toutefois évident que les milieux qui ont déboursé autant pour la campagne du Non savent très bien qu'il s'agit là d'un «investissement» qui, à long terme, leur sera directement profitable. En effet, en cas de Non au train de mesures en faveur des médias, on n'en restera pas simplement au statu quo. La concentration du paysage médiatique poursuivra inexorablement son cours. Et les victimes en seront les citoyennes et les citoyens (appauvrissement du contenu informatif, indispensable à la démocratie), les journalistes (toujours plus de suppressions d'emplois et de diminutions des salaires) et la population rurale (là où il y a peu d'habitants, cela vaut encore moins la peine d'avoir une couverture journalistique). Ceux qui profitent de cette évolution sont les protagonistes qui parviennent à se tailler une part toujours plus grande d'un gâteau publici-

taire qui ne cesse de fondre (de plus en plus d'argent de la publicité part vers Google et Facebook). Un exemple emblématique est celui de l'empire opaque de la presse gratuite de l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher: bien placé du côté des recettes (position idéale sur le marché publicitaire) et en totale maîtrise du côté des dépenses (faibles coûts en raison des contributions modestes de la part des rédactions).

QUI RÉVÉLERAIT L'AFFAIRE MAUDET OU LES CONNIVENCES DE LA PHARMA?

Mais ces quelques protagonistes de la branche des médias ne seraient de loin pas les seuls à bénéficier d'un refus du paquet d'aides aux médias. Ce n'est pas un hasard si les médias sont aussi appelés le «quatrième pouvoir»: ils ne se contentent pas de relater les événements, mais ont une fonction de contrôle démocratique indispensable. Les escapades de Pierre Maudet à Genève, les remous autour de la fondation Bührle à Zurich, les détails de la connivence avec l'industrie pharmaceutique à Bâle ou le cartel de la construction dans le canton des Grisons: toutes ces situations et ces péripéties ne seraient

peut-être jamais parvenues au grand jour sans un travail journalistique sérieux et fondé. Autrement dit: là où les médias (locaux) sont moins présents pour les tenir à l'œil, les gens de pouvoir ont beaucoup plus de marge de manœuvre pour agir à leur guise. Et, s'il le faut, même au détriment des gens ordinaires: les contribuables, les consommatrices et les consommateurs, les salariées et les salariés. En ce sens, le camp du Non au paquet d'aides aux médias a raison lorsqu'il dit qu'il s'agit, le 13 février, d'une question de principe: voulons-nous abandonner définitivement la couverture en informations à la loi du marché et nous contenter d'une simple «soupe» qui génère des clics ou des tirages, et donc des recettes publicitaires? Ou sommes-nous prêts à reconnaître comme il se doit la fonction sociale et démocratique irremplaçable de l'information journalistique et à définir par conséquent un service public (au moins minimal) dans ce domaine? Les syndicats s'engagent avec détermination pour ce deuxième principe et appellent à voter Oui au paquet d'aides aux médias. ■



Le paquet de mesures en faveur des médias est destiné à soutenir la diversité médiatique, gage de démocratie et de contrôle du pouvoir, tant politique qu'économique.

LE «GRAND TOURNANT» DU MOUVEMENT SYNDICAL

Le livre de deux syndicalistes revient sur le temps des fusions qui ont précédé celle d'Unia. Un rappel historique pour mieux s'orienter vers l'avenir

Propos recueillis par Sylviane Herranz

L'année dernière, juste avant le 4^e congrès ordinaire d'Unia, Vasco Pedrina et Hans Schättli publiaient un livre intitulé «Le grand tournant dans le mouvement syndical». Ils y relatent l'histoire des fusions syndicales dans le secteur privé en Suisse, des années 1980-1990, jusqu'à celle d'Unia fin 2004. Ils y évoquent d'abord le rapprochement entre la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, devenue Syndicat du bâtiment et du bois en 1974) et la FTCP (Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier) qui a conduit à la constitution du SIB (Syndicat industrie et bâtiment) en 1993, puis les étapes menées à la création d'Unia en 2004. L'ouvrage parle des problématiques organisationnelles et de l'impact du tournant sur les questions migratoires, salariales, économiques ou encore sur l'égalité.

Peu avant le dernier jour du 4^e congrès d'Unia – qui se tiendra le 26 février – retour sur ce livre avec Vasco Pedrina, ancien président du SIB, ancien coprésident de l'Union syndicale suisse (USS), puis coprésident d'Unia de 2004 à 2006. Le livre n'existe malheureusement qu'en allemand. Mais les deux auteurs sont prêts à se déplacer en Suisse romande pour des assemblées ou des séminaires. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Le livre retrace l'épopée de la fusion entre la FOBB et la FTCP qui a donné naissance au Syndicat industrie et bâtiment (SIB) en 1993. Qu'est-ce qui a présidé à cette union?

A la fin des années 1980, les syndicats se sont retrouvés le dos au mur face au patronat et au pouvoir politique. Concernant le déplacement massif des places de travail des secteurs traditionnels vers les services et



NEIL LABRADOR

Vasco Pedrina lors du congrès de fondation d'Unia en octobre 2004.

des «cols bleus» vers les «cols blancs», ils avaient loupé leur réorganisation syndicale; cela notamment en raison de leurs structures de branches longtemps figées. Qui plus est, leur politique de «paix du travail absolue» pendant les Trente Glorieuses de l'après-guerre avait affaibli fortement leur capacité de mobilisation et de faire grève, ainsi que leur capacité référendaire (à savoir récolter des signatures et gagner une votation). Avec la longue crise des années 1990 et la perte massive de places de travail dans les bastions syndicaux de l'industrie et de l'artisanat, qui s'est ensuivie, les problèmes se sont encore accrus. La question est devenue vitale de réorienter notre politique vers un syndicalisme interprofessionnel et combatif. La fusion entre la FOBB et la FTCP en 1993 a marqué de fait le

début d'une grande restructuration des syndicats de tout le secteur privé.

Dans cet ouvrage, vous évoquez le poids de mouvements de la gauche radicale ayant pris des postes importants dans les syndicats. Quel a été ce processus et son apport au syndicalisme suisse?

Comme tant d'autres, j'ai été moi-même politisé dans la foulée de 1968. Lorsque ma génération est entrée dans les syndicats pour réorienter leur cours dans les années 1970, nous nous sommes inspirés du courant combatif minoritaire qui s'était formé lors des grèves des premières années de l'après-guerre. Ces luttes avaient conduit à une extension notable du réseau des conventions collectives de travail (CCT). Et ce courant n'a cessé de croire à un syndicalisme combatif jusqu'à ce que nous ayons repris le flambeau, en étroite collaboration avec un nombre croissant de militants issus de la migration. Mais il faut dire que ces trois composantes n'auraient pas réussi le «grand tournant» de la politique syndicale sans l'adhésion et la participation à notre projet de changement d'un grand nombre de secrétaires et de militantes et de militants, socialisés dans la tradition de paix du travail, mais qui, au cours des années 1990, se sont rendu compte que, face à un capitalisme en crise et face à un patronat de plus en plus arrogant, la vieille politique nous aurait conduits dans l'abîme.

Il est question également de l'importance de l'implication des migrants et des femmes, dans le mouvement. En quoi cette présence a-t-elle modifié le paysage syndical et les rapports de force?

L'organisation syndicale systématique des migrants a commencé tard, dans les années 1960. Ezio Canonica, devenu ensuite président de la FOBB et de l'USS, a été l'un des premiers dirigeants à comprendre que l'immigration en Suisse allait devenir un phénomène permanent et qu'il fallait œuvrer pour l'unité entre salariés suisses et immigrés. Ce choix a fait que la FOBB est devenue, au début des années 1990, le plus grand syndicat. Et comme la plupart des militants immigrés avaient été influencés par les mouvements sociaux de masse de leur pays d'origine, ils sont devenus au sein des syndicats une force de changement sur qui compter. Et qui a marqué le paysage syndical suisse jusqu'à ce jour.

La marche des femmes dans les syndicats, tout particulièrement dans une FOBB très masculine (les femmes n'y représentant que 1,2% du sociétariat!), a été marquée par plusieurs revers, mais elle a été d'autant plus impressionnante, tant pour les résultats obtenus sur les questions d'égalité que par les changements au sein de nos organisations. C'est la 1^{re} grève des femmes de 1991 qui a provoqué un élan incroyable. Au SIB, le changement de composition dans l'appareil syndical et dans le réseau des militantes et des militants a été tout aussi déterminant pour les progrès réalisés que l'alliance qui s'est établie entre femmes et migrants. Dix ans après sa naissance, le SIB comptait 12% de femmes, à savoir dix fois plus. Unia en compte bientôt 30%!

Quelle a été la place des syndicalistes romands dans ces fusions? Existait-il un «Röstigraben» syndical...

On peut dire que les syndicalistes romands ont été la 5^e force ayant poussé à un syndicalisme combatif, même si, quand il s'agissait des structures syndicales, ils se sont parfois comportés en conservateurs... Lors de la fusion du SIB par exemple, ils ne voulaient pas renoncer au sigle «FOBB», en raison de la valeur symbolique de sa marque, synonyme de syndicalisme de l'action directe». Le seul texte du livre existant en



THÉRIY PORCHET

Vasco Pedrina a été l'un des maîtres d'œuvre de la construction d'Unia, après celle du Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Ici devant la foule de 12 000 travailleurs de la construction réunis à Berne le 16 mars 2002 pour exiger la retraite anticipée à 60 ans. Celle-ci sera obtenue en fin d'année, après une grève massive qui a paralysé les chantiers de tout le pays en novembre.

français traite du «SIB et du Röstigraben». Il fait suite à un long entretien de bilan avec des anciens responsables du SIB romands (Marie-France Perroud, Roland Conus, Bernard Jeandet, Jacques Robert). Si ce texte met en évidence de nombreuses différences culturelles au sein du SIB entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, reflétant celles de l'ensemble du pays, nos quatre collègues nient l'existence d'un véritable «Röstigraben» au sein du syndicat, ce qui peut surprendre. Cela tient au fait que le taux de syndicalisation tant en Suisse romande qu'au Tessin était le double qu'en Suisse alémanique et qu'avec presque la moitié des effectifs de l'organisation, il ne s'agissait pas vraiment d'une minorité. En outre, grâce à sa tradition anarcho-syndicaliste, la Suisse romande avait réussi à préserver davantage sa capacité de lutte, ce qui comptait dans les rapports de force internes au syndicat. Enfin, il y avait certes de temps à autre de fortes tensions entre régions linguistiques, notamment lors de renouvellements conventionnels nationaux, comme dans la maçonnerie. Mais la majorité des Romands était consciente que c'était plus facile de réaliser des avancées là où le degré d'organisation était élevé et là où le réseau de militants combatifs était fort, souvent dans les villes, que là où ce n'était pas le cas, souvent dans les zones de campagne. Cela valait aussi au sein même de la Suisse romande.

Lors de la création d'Unia fin 2004, né de la fusion du SIB, de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), de la FCTA (Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation) et d'Actions Unia de Genève, les cultures syndicales étaient très différentes. Comment ce rapprochement entre un SIB très combatif et une FTMH ancrée dans la paix du travail a-t-il été possible?

Avec l'ancienne FTMH qui a écrasé le mouvement de démocratisation du «Manifeste 77», il aurait été impossible d'envisager une fusion. Mais dans les années 1990, cette fédération s'est ouverte à une nouvelle dynamique. Avec Christiane Brunner et une nouvelle génération à sa tête, la FTMH a commencé aussi à revoir sa politique. La longue crise a joué certes un rôle. Mais ce qui a vraisemblablement été décisif, c'est

le fait que l'arrogance patronale ne connaissait plus de bornes: l'idéologie néolibérale avait ouvert la voie à la politique de *Shareholder Value*, c'est-à-dire de la maximisation du profit à court terme sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Le président des patrons de l'époque déclarait que les salariés n'avaient plus besoin de CCT et de syndicats; d'autant moins qu'au niveau politique, l'existence du Parti socialiste suisse allait suffire. Désormais, pour être pris au sérieux, il nous fallait changer de musique!

Y a-t-il eu des résistances à la création d'Unia?

Bien sûr, le SIB et la FTMH ont été dans le passé des éternels rivaux! Au début, la confiance réciproque était très faible. Il fallait donc bâtir une base de confiance suffisamment solide pour envisager un avenir commun. Nous l'avons fait en procédant pas à pas, avec des projets concrets de coopération: informatique, journaux, «petite Unia»... Et en parallèle, nous avons mené des discussions intenses et larges sur notre projet, que nous voulions à la hauteur des défis. Les plus fortes résistances sont venues, au sein de la FTMH du courant le plus conservateur, qui avait peur du radicalisme SIB et, au SIB, du courant le plus à gauche, qui craignait que le SIB perde de sa combativité en se mettant au lit avec la FTMH. Avec Unia, nous avons cherché à réaliser l'«unité dans la diversité».

Certaines problématiques ayant poussé aux fusions sont toujours d'actualité, comme la baisse du nombre d'adhérents et, par là, de la force de frappe d'Unia...

Le SIB a subi une forte baisse de ses effectifs dans les années 1990 en raison de la longue crise, mais aussi parce qu'il n'a pas réussi de percée dans l'organisation des «cols blancs». Dès la crise passée, il a réussi à stabiliser ses effectifs, mais pas à réaliser une croissance durable. Les pertes dans le secteur industriel ont pu être compensées par les gains dans les services et tout particulièrement dans l'organisation des femmes, mais pas plus! Mon expérience me dit que, pour réussir, il faut lier le travail de recrutement avec le travail de mouvement, de mobilisation syndicale, avec un narratif qui soit convainquant pour

les salariées et les salariés. Il faut aussi que la présence syndicale de prosélytisme sur les lieux de travail augmente, tant de la part des secrétaires et des employés du syndicat que de ses militants. La pandémie n'a pas facilité les choses, mais ça va changer bientôt. Du moins, il faut l'espérer.

Faut-il revenir à un syndicalisme plus offensif? Le livre évoque le choix entre un syndicalisme de prestations de service et un syndicalisme de contre-pouvoir...

La force d'un syndicat se mesure au nombre de ses membres, au degré d'organisation syndicale par branche, au réseau de ses membres actifs sur les lieux de travail, à sa capacité de mobilisation, de grève et référendaire, à celle d'imposer des CCT, à son influence ou pouvoir institutionnel et à ses ressources. C'était ainsi hier et c'est le cas aussi aujourd'hui. Il faut avoir en tête ces indicateurs lorsque l'on veut développer une politique syndicale offensive et incisive. ■



Vasco Pedrina, Hans Schättli, *Die grosse Wende in der Gewerkschaftsbewegung. Gewerkschaft Bau & Industrie und die Neuausrichtung der Gewerkschaften in den Neunzigerjahren*, Rotpunktverlag, 2021. («Le grand tournant dans le mouvement syndical. Le Syndicat industrie et bâtiment et la réorientation des syndicats dans les années 1990».)